



# Communiqué de synthèse

## L'Observatoire de la Biodiversité,

Une création pour le Nord – Pas-de-Calais



Avec ses 324 habitants/km<sup>2</sup>, le Nord – Pas-de-Calais est l'une des régions françaises les plus densément peuplée, sillonnée par un important réseau d'infrastructures, où l'occupation du sol est largement dominée par l'agriculture (72% du territoire) et l'urbanisation (15%).

La place réservée aux espaces naturels se montre de fait très limitée. Néanmoins, le Nord – Pas-de-Calais reste riche d'une belle diversité de milieux naturels et d'espèces. Le territoire régional abrite notamment 60% des oiseaux nicheurs présents sur le territoire français, plus de la moitié des mammifères et un tiers de la flore.

La situation est loin d'être satisfaisante. Elle est même très critique : une espèce de fleur disparaît chaque année, en 20 ans, une centaine d'espèces de champignons a disparu... Sous l'impact des activités humaines, la dégradation de la nature et des paysages s'accélère. A terme, un quart de la biodiversité du Nord – Pas-de-Calais est menacée de disparition.

Les différents sommets, colloques internationaux, européens et dernièrement le Grenelle de l'Environnement français... tous soulignent l'urgente nécessité d'enrayer la perte de biodiversité.

### **Urgence d'agir, urgence de préserver ce qui peut encore l'être...**

Le Nord – Pas-de-Calais, région dynamique, très impliquée dans la préservation de son patrimoine naturel, consciente de l'urgence, s'engage dans une démarche novatrice en France : l'État (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) et le Conseil régional Nord-Pas de Calais s'associent et créent ensemble l'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais.

### **Un outil novateur, au service de tous, dans l'intérêt de tous et accessible à tous**

Véritable outil de partage de la connaissance, l'Observatoire de la biodiversité entend informer, sensibiliser et mobiliser le plus grand nombre, à commencer par les habitants du Nord – Pas-de-Calais.

Chaque année, par le biais de manifestations, de communications internet, de publications, l'Observatoire vous décrira votre environnement naturel, son évolution, en positif ou en négatif et explicitera les politiques engagées pour le protéger.

Le mercredi 16 juin 2010, en présence de l'ensemble des acteurs de l'environnement Nord - Pas-de-Calais, **Jean-Michel Bérard, Préfet de région, et Emmanuel Cau, Vice-Président du Conseil régional Nord-Pas de Calais en charge de l'environnement et de l'aménagement du territoire**, auront le plaisir d'inaugurer l'Observatoire de la Biodiversité du Nord - Pas-de-Calais.